

Présents : Mmes Marie-Claude MONTAZEL, Jeannine POUCHIEU, Sandrine ROUGIE, Magali SOURNAC-LIVENNAIS. Mrs Daniel QUEVA, Philippe CASTANET, Olivier HYVERT, Patrice LACOMBE, Alexis MAURY.

Secrétaire de séance : Philippe CASTANET

1. Approbation du compte-rendu du 29 Septembre 2011 à l'unanimité des membres présents

2. Lotissement Albert Camus

Compte-rendu de la réunion du 13 Octobre 2011 (en présence de Messieurs LACHAUD et BONNET du Cabinet GEA, de Mmes POUCHIEU et ROUGIE, de Mrs HYVERT et QUEVA) :

Suite à l'obtention du Permis d'Aménager et à la levée de réserves de la DRAC les travaux vont pouvoir débiter; ce projet est désormais soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau (le Cabinet GEA déposera le dossier auprès de la DDT) ;

Les membres de la Commission ayant décidé de différer les travaux du parking et de l'école, il faudra donc déposer un permis d'aménager modificatif après avoir contacté Mlle DELTEIL Corinne et Mr DELTEIL Benoît; le bornage entre la Commune et la famille DELTEIL est également à programmer.

Le Cabinet GEA présente l'analyse budgétaire (chiffrage pour avant projet sommaire).

Les concessionnaires devront être consultés :

- la FDEL (estimatif déjà réalisé)
- ERDF pour le raccordement collectif des lots (à l'issue des travaux de la FDEL)
- ORANGE FRANCE TELECOM GROUPE
- Raccordement au réseau AEP sous le contrôle de la SAUR

Le panneau a été installé sur le terrain;

Une réunion est programmée avec LOT HABITAT pour la construction de pavillons locatifs le Jeudi 10 Novembre 2011.

Devis estimatif Fédération Electricité du Lot (délibération):

Les travaux d'alimentation électrique ont été estimés par la FDEL en avril 2010; la part communale s'élevant à 32 360 Euros; approbation du Conseil Municipal qui délibère pour autoriser Monsieur le Maire à signer les documents avec la FDEL.

3. Délibérations tarifs 2012

	<u>Tarif 2011</u>	<u>Tarif 2012</u>
FORFAIT ASSAINISSEMENT <i>(depuis le 01/01/2006 €)</i>	110.00 €	110.00 €
M3 ASSAINISSEMENT <i>(depuis le 01/01/2009)</i>	0.65 €	0.65 €
Raccordement RESEAU AST <i>(depuis le 01/01/2007)</i>	700.00 €	700.00 €

Indice Référence Loyer : 1^{er} trimestre 2011 (paru le 16 Avril 2011) : 119.69, le 1^{er} trimestre 2010 était de 117,81 soit +1,60% d'augmentation)

	T1 10	T2 10	T3 10	T4 10	T1 11
Indice de référence loyers	117,81	118,26	118,70	119,17	119,69
Variation annuelles en %	0,09	0,57	1,10	1,45	1,60

APPART. MAISON DELBREIL -FLOUR/BORIE-	<u>272,22 €/mois</u> (augmenté au 01/01/10)	276,56
APPART ANCIENNE CRECHE -PONS-	<u>368,22 €/mois</u> (augmenté au 01/01/10)	374,09
APPART. RUE DR GOUYGOU -BOISSIN C.-	<u>253,82 €/mois</u> (augmenté au 01/01/10)	257,87
LOGT. PTT 2 ^{ème} Etage -CASTANET E.-	<u>291,88 €/mois</u> (augmenté au 01/01/10)	296,54
LOGT. PTT 1 ^{er} Etage + garage CANONNE M.-	<u>349,01 €/mois</u> (augmenté au 01/01/10)	354,58
LOGT ECOLE HAUT -RIGAL A.-	<u>266,51 €/mois</u> (augmenté au 01/01/10)	270.76

PLACE EGLISE	140.00 €/ an <i>augmenté au 01/01/08</i>)	150 € / AN
LEGS LACHAMP	50.00 €uros /an (M. VITRAC) idem pour C.C.A.S.	50.00 €
<i>DEPUIS LE 01/01/2008</i>		
BUREAU P.T.T. (ANNUEL)	Fixé avec la POSTE	
LOCAL JAMME	135.00 €uros /mois (<i>augmenté au 01/01/10</i>)	145€ / mois
<u>LOCATION SALLE DES FETES :</u>		
Associations :	20.00 €uros	20.00 €
Associations hors Commune :	100.00 €uros	100.00 €
Particuliers hors Commune :	100.00 €uros	100.00 €
Particuliers Commune :	60.00 €uros	60.00 €
Caution :	155.00 €uros	155.00 €
<u>CONCESSIONS CIMETIERE :</u>		
Tombe :	50.00 €uros (<i>depuis le 01/01/2005</i>)	50.00 €
Caveau :	60.00 €uros (<i>depuis le 01/01/2005</i>)	60.00 €
Utilisation caveau communal :	20.00 €uros /mois (maximum de 4 mois)	20.00 €
(<i>Depuis le 01/01/2002– passage €</i>)	5.00 €uros / jour au-delà les 4 mois	5.00 €
(<i>depuis le 01/01/2007</i>)		
<u>COLOMBARIUM :</u>	400.00 €uros	400.00 €
<u>PERMISSION DE VOIRIE – EMPRISE VOIE PUBLIQUE :</u>	6 € / M2 <i>depuis le 01/01/04</i>	6 € / m ²

4 - Taxe Aménagement

Présentation de cette nouvelle taxe qui remplacera la Taxe Locale d'Equipeement au 1er Mars 2012; pour les Communes compétentes en Plan Local d'Urbanisme cette taxe sera instaurée de plein droit à 1%, cependant il est possible de délibérer pour renoncer à l'application de la taxe, fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1 et 5% par secteurs, instaurer des exonérations;

Au vu des éléments (suppression des diverses participations à laquelle la Commune peut prétendre) et afin d'être en adéquation avec les Communes de l'Intercommunalité dotées d'un PLU le Conseil Municipal décide de fixer à 2% le taux de la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble de la Commune; la délibération sera présentée lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

5 -Ecole : Présentation des devis isolation préau (Madame Magali SOURNAC-LIVENAIS)

Suite aux demandes des enseignantes et des Parents d'Elèves concernant le chauffage du préau de l'école (servant de salle de motricité pour l'Ecole Maternelle et de Salle de garderie), Madame SOURNAC-LIVENAIS a contacté divers artisans afin d'étudier le coût de cette opération, les devis d'un montant de 14 757,66 € HT sont présentés au Conseil Municipal;

après en avoir délibéré, il est décidé au vu du montant des travaux et dans l'attente du diagnostic de l'accessibilité des ERP réalisé dernièrement de ne pas donner suite à cette installation, le problème de l'accessibilité des bâtiments étant à étudier en priorité.

6 -Réflexion sur l'installation de raccordements électriques fixes sur la Place publique

Lors de différentes manifestations se tenant sur la Place publique (vide grenier, fête de la musique, fête votive, marché de Noël.....), des raccordements provisoires doivent être installés par ERDF sur la Place;

Mlle ROUGIE informe le Conseil Municipal qu'il est possible de mettre en place des raccordements fixes qui sont mis en service à la demande des associations qui assumeront le coût de la consommation,

Au vu des éléments fournis par Mlle Sandrine ROUGIE, le Conseil Municipal décide de demander à ERDF l'installation de 3 raccordements fixes.

7 Proposition « contrat de dé pigeonnation »

Madame Magali SOURNAC-LIVENAIS présente le projet de contrat élaboré par la Société TAUP'LA; vu le coût (1200 € annuel), le Conseil Municipal demande à Mme SOURNAC-LIVENAIS de contacter le Maire de MEYRONNE pour étudier la possibilité d'effectuer une action commune.

8 Proposition QUADRIA pour renouvellement copieur de la Mairie

Le photocopieur de la Mairie est en location depuis avril 2008 pour une durée de 5 ans avec un renouvellement éventuel au bout de 3 ans; Madame Magali SOURNAC-LIVENAIS et Monsieur Daniel QUEVA ont reçu le Commercial qui leur a fourni une proposition pour le renouvellement éventuel de ce matériel,

Au vu des nouvelles fonctionnalités (copieur couleur, scanner) le Conseil Municipal accepte la proposition de QUADRIA.

9 Noël des + de 65 ans

Les listes des personnes de plus de 65 ans ont été mises à jour; cette année 44 couples et 49 personnes seules sont concernés;

Le Conseil Municipal mandate Mlles Sandrine ROUGIE et Marie-Claude MONTAZEL pour présenter lors du prochain Conseil Municipal le projet de « Noël 2011 ».

TELETHON:

Madame Jeannine POUCHIEU contactera Monsieur J.C CHASSAING pour l'organisation du Concours de Belote le Vendredi 02 Décembre; vente de gaufres le dimanche 04 au matin.

10 Cérémonies du 11 Novembre :

Dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts :

10 H 30: MAYRAC

11 H: MEYRONNE

11 H 30: SAINT-SOZY

suivi d'un apéritif à la Salle des Fêtes.

11 Rapport des commissions communales et communautaires

***Syndicat AEP Moyenne Vallée de la Dordogne (Messieurs Philippe CASTANET et Alexis MAURY)**

Un Comité Syndical s'est tenu le 19 Octobre:

- suite à la négociation le nouveau délégataire est la SAUR pour une durée de 10 ans à compter du 01/01/2012.
- la part syndicale du prix de l'eau pour 2012 est fixée à 57 € abonnement, 0,72 €/ M3 pour les 100 premiers M3 puis 0,44 € / M3
- les travaux de protection du captage de Gourdou se poursuivent; les aides du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau ont été validées.

*** Commission Environnement / Communauté de Communes du Pays de Souillac-Rocamadour (Monsieur Olivier HYVERT)**

Courant 2012, une expérimentation de tri des plastiques devrait être lancée sur le Département, les populations concernées recevront une information au 1^{er} trimestre.

SPANC: Réunion du 27/10/2011 :

L'harmonisation des tarifs est toujours à l'étude; à partir de 2013 les contrôles de l'assainissement collectif devraient être mis en place;

***SIVU L'AGE TENDRE (Mmes Magali SOURNAC-LIVENNAIS et Sandrine ROUGIE)**

Une réunion est programmée le Vendredi 28 Octobre pour aborder différents dossiers qui seront également discutés au Conseil d'Ecole du 08 Novembre.

12 Questions diverses

- Demande du Collège du Puy d'Alon pour le financement d'un voyage scolaire, 2 enfants de la Commune sont concernés; accord du Conseil Municipal pour le versement de 50 € par élève.
- Melle RIGAL et Mr GAGEY désirent quitter le logement qu'ils occupent à l'école de SAINT-SOZY à compter de janvier 2012.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la loi du 10 Décembre 2010 prévoit le transfert des pouvoirs de police du Maire au Président de l'EPCI en matière d'assainissement, déchets ménagers à compter du 01 Décembre 2011; des possibilités d'opposition étant prévues le Conseil Municipal décide de délibérer lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- Mme Magali SOURNAC-LIVENNAIS a assisté à la Commission de sécurité pour les locaux de la Salle des Fêtes et du Pôle de l'Enfance le 25 Octobre. Des modifications devront être réalisées au Pôle de l'Enfance avant le 10 Décembre par la Communauté de Communes du Pays de Souillac-Rocamadour pour un nouveau passage en Commission de sécurité en fin d'année.
- Un devis a été demandé pour la mise en place d'une signalétique sur le véhicule communal : accord du Conseil Municipal.

Prochaine réunion le Jeudi 24 Novembre 2011 20 H 30.